

# MARCHÉ DE L'EMPLOI

## CHIFFRES ET COMMENTAIRES SEPTEMBRE 2009

LE FOREM

MENSUEL NUMÉRO 10 - OCTOBRE 2009 - D/2008/5892/1

### LA CRISE ET LES JEUNES

Les données de la rentrée reflètent les tendances cycliques habituelles. En un mois, le nombre de demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations a diminué de 4 %, soit près de 8 900 personnes en moins. Le volume des jeunes en stage d'attente reste quant à lui orienté à la hausse sur base mensuelle (+23,7 %) traduisant ainsi la poursuite des inscriptions au Forem des jeunes à la sortie des études. Prises ensemble, ces deux catégories enregistrent un recul de 1,8 % par rapport au mois d'août et totalisent 235 354 personnes en Région wallonne de langue française à fin septembre.

Par ailleurs, les écarts annuels indiquent un effet marqué de la crise. En effet, fin septembre 2009, la Région wallonne de langue française dénombre près de 13 300 D.E. demandeurs d'allocation et jeunes en stage de plus qu'il y a un an (+6 %). Les jeunes et les personnes inoccupées depuis peu enregistrant les plus fortes hausses relatives. Ainsi, en un an, la progression a été de 7,6 % parmi les jeunes de moins de 25 ans et de 7,5 % parmi ceux âgés de 25 à 30 ans. Les personnes inoccupées depuis moins de 6 mois ont vu leur effectif augmenter de 9,2 % et celles inoccupées entre 6 mois et un an de 23,4 %.

La rubrique  
« LES AIDES  
À L'EMPLOI ET À  
LA FORMATION »  
(page 5)

Comment expliquer les difficultés d'insertions rencontrées par les plus jeunes demandeurs d'emploi ? Avant toute chose, quelque soit la situation conjoncturelle, les jeunes ont tendanciellement plus de difficultés à s'insérer, et d'autant plus de manière durable, sur le marché de l'emploi. Le manque d'expérience ainsi qu'une moins grande maîtrise des techniques de recherche d'emploi étant des facteurs jouant en leur défaveur. Les périodes de récession

économique marquent encore plus de ces effets ce public<sup>(1)</sup>.

D'une part, le contexte économique défavorable de ces derniers mois a entraîné une diminution du volume des offres d'emploi et des engagements des entreprises (le Forem enregistre un recul de 20 % des offres gérées en un an). On peut émettre l'hypothèse qu'en cette période d'incertitude, les entreprises qui engagent privilégient des profils expérimentés et directement opérationnels (plus nombreux sur le marché du travail du fait des récents licenciements) à des jeunes fraîchement diplômés mais témoignant encore de peu ou pas d'expérience.

D'autre part, le secteur du travail intérimaire a été l'un des premiers touché par cette crise et a vu son activité sensiblement baisser depuis un an. Or les jeunes de moins de 25 ans représentent près de 40 % des intérimaires wallons.

Néanmoins, les difficultés rencontrées par les jeunes sont à relativiser selon les niveaux d'études. Globalement, les jeunes les moins qualifiés éprouvent le plus de difficultés pour s'insérer rapidement sur le marché du travail. Il y a toutefois une exception en ce qui concerne les études qui préparent à l'exercice d'un métier, soit les études techniques, professionnelles ou encore l'apprentissage. Ces filières constituant un atout certain pour décrocher un emploi<sup>(2)</sup>.

#### LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

##### Région wallonne

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 1<sup>er</sup> trimestre 2009 : 11,8 % (source SPF Economie)
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, août 2009 : 212 891 (source ONEM)

##### Région wallonne de langue française, septembre 2009

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 211 302 (source le Forem)
- Jeunes en stage d'attente : 24 052 (source le Forem)
- Indicateur de demande d'emploi : 15,7 % (source le Forem)

Au vu de ces divers éléments, on comprend bien l'importance d'un dispositif tel que Jobtonic<sup>(3)</sup> qui propose un accompagnement spécifique aux jeunes de moins de 25 ans ayant terminé leurs études. Des modules de recherche d'emploi ou de formation peuvent ainsi compléter et enrichir les acquis de ces personnes afin de leur offrir un maximum d'atouts pour trouver un emploi.

(1) Bell D., Blanchflower D. « What should be done about Rising Unemployment in the OECD ? », Institute for the Study of Labor, Discussion Paper, September 2009.

(2) Voir publication « Marché de l'Emploi analyse sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi wallons » via <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/marche-de-l-emploi-wallon.html>

(3) Une information détaillée concernant Jobtonic peut être consultée via : <http://www.leforem.be/endirect/actions/actions-prioritaires.html>

## INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

L'impact de la crise économique se fait sentir dans les données relatives au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Le taux de chômage de la Région wallonne s'élève désormais à 11,8 % contre 9,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. L'augmentation du

taux de chômage concerne l'ensemble des tranches d'âge. Toutefois, la hausse est plus marquée pour les jeunes de moins de 25 ans dont le taux de chômage a bondi de 23,5 % à 30,8 % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Sur la même période, le taux de chômage des personnes âgées de 25 à 49 ans est passé de 9,5 % à 10,7 % et celui des plus de 50 ans, de 5,1 % à 6,8 %. Tant les hommes que les femmes sont touchés par la hausse du taux de chômage. Le taux de chômage masculin est de 11,0 %, soit une hausse de +1,8 points de pourcentage, tandis que celui féminin est passé de 10,6 % à 12,7 % en un an.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2008 sont :

- un taux d'activité de 63,6 %
- un taux d'emploi de 57,2 %
- un taux de chômage de 10,1 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2008 annuel	2008 annuel	2007 annuel	2008 annuel	2008 trimestre 1	2009 (*) trimestre 1
Wallonie	63,6	57,2	10,5	10,1	9,8	<b>11,8</b>
Bruxelles	66,2	55,6	17,2	16,0	16,4	15,2
Flandre	69,2	66,5	4,4	3,9	4,1	4,7
Belgique	67,1	62,4	7,5	7,0	7,1	7,9

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail  
\* dernières données disponibles

## CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés<sup>(1)</sup>. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 201 423 en juillet 2009 à 212 891 en août 2009, soit une hausse de 5,7 %.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons augmente de 6,0 % (contre +11,4 % au niveau national). Cette hausse annuelle est portée par les hommes (+12,6 %) alors que le nombre de femmes a diminué légèrement (-0,2 %).

Août 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	109 141	103 750	<b>212 891</b>
Bruxelles	42 380	35 850	78 230
Flandre	96 517	80 143	176 660
<b>Belgique</b>	<b>248 038</b>	<b>219 743</b>	<b>467 781</b>

Source : ONEM, Stat info

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

# SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

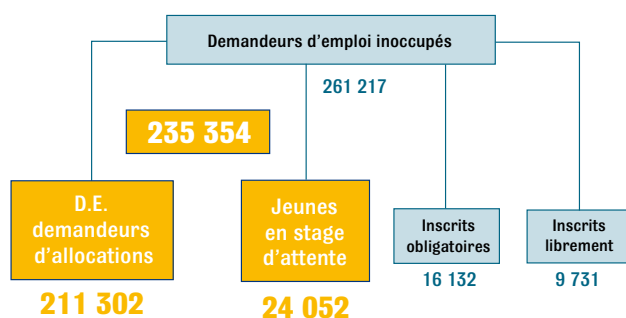
Fin septembre, ces deux catégories totalisent 235 354 personnes dont 89,8 % sont des D.E. demandeurs d'allocations et 10,2 % des jeunes en stage d'attente.

Entre août 2009 et septembre 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente

a diminué de 4 632 unités (-1,9%). Cette évolution est comparable à celles observées habituellement au mois de septembre (-1,9 % en septembre 2008 et -1,8 % en septembre 2007). Les D.E. demandeurs d'allocations enregistrent un recul mensuel de 4,1 % (9 192 personnes en moins) alors que le nombre de jeunes en stage d'attente augmente de 23,1 % (4 560 jeunes en plus).

La diminution des D.E. demandeurs d'emploi s'explique notamment par la reprise d'activité du personnel contractuel et temporaire travaillant dans l'enseignement (ces personnes devant se réinscrire comme demandeur d'emploi à la fin de chaque année académique). La hausse des jeunes en stage d'attente est habituelle au mois de septembre, elle reflète la fin de la période d'inscription au Forem des jeunes à la sortie de leurs études.

À un an d'écart, le nombre de D.E. d'allocations et de jeunes en stage d'attente est orienté à la hausse : +13 464 personnes (+6,0%). L'écart annuel est depuis le mois de mars 2009 à nouveau orienté à la hausse.



Source : le Forem

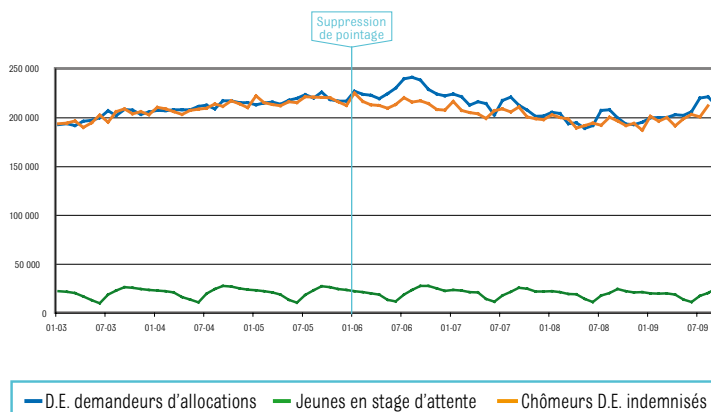
Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En septembre 2009, ces groupes comptent respectivement 16 132 et 9 731 personnes.

## ÉVOLUTION DES D.E. DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes<sup>(1)</sup>, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories indique désormais une hausse à un an.

Le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté de septembre 2008 à septembre 2009 de 6,4 %.

Le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés<sup>(2)</sup> progresse de 5,8 % en un an. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 210 879 chômeurs indemnisés par l'ONEM<sup>(3)</sup> en août 2009 pour 199 283 un an plus tôt.



Source : le Forem - ONEM

(1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.

(2) Après temps plein ou après études.

(3) 212 891 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 2 012 en Communauté germanophone.

# RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

## DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Parmi les 235 354 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés en Région wallonne de langue française en septembre 2009, 54,3% sont des femmes, 25,4% sont âgées de moins de 25 ans, 50,4% n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 40,5% ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À un an d'écart, une hausse globale de 6,0% est observée, soit 13 285 personnes en plus. Cette augmentation se vérifie surtout au niveau des D.E. demandeurs d'allocations (+6,4%, soit +12 702 personnes), tandis que le nombre de jeunes en stage d'attente augmente de 2,5% (+583 personnes).

La catégorie des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans présente la plus forte augmentation (+10,6%). Toutes les autres classes d'âges voient également leurs effectifs se gonfler et principalement les jeunes de moins de 25 ans (+7,6%) et les personnes âgées de 25 à 30 ans (+7,5%).

Même constat pour les catégories d'études, toutes sont en hausse. L'augmentation la plus forte en valeur absolue concerne les diplômés du secondaire du 3<sup>ème</sup> degré (+5 344 personnes, soit +7,4%). Les diplômés d'études supérieures enregistrent la plus forte hausse en pourcentage (+9,8%, soit +2 732 personnes).

Au niveau de la durée d'inoccupation, par un effet cascade, une diminution n'est observée que parmi les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés depuis plus de cinq ans : -2,5%, soit -1 278 personnes. Les autres catégories sont en hausse et particulièrement les personnes récemment entrées dans la demande d'emploi. La hausse est de 9,2% (+5 714 personnes) parmi celles inoccupées depuis moins de six mois et de 23,4% (+6 188) parmi celles dont la durée est comprise entre six mois et moins d'un an.

Septembre 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
<b>Répartition selon la classe d'âges</b>					
Moins de 25 ans	37 546	22 344	59 890	49,33 %	+ 7,6 %
25 ans à moins de 30 ans	32 076	1 703	33 779	51,71 %	+ 7,5 %
30 ans à moins de 40 ans	49 556	5	49 561	52,07 %	+ 4,0 %
40 ans à moins de 50 ans	44 575	0	44 575	50,16 %	+ 0,5 %
50 ans et plus	47 549	0	47 549	51,16 %	+ 10,6 %
<b>Répartition selon le niveau d'études</b>					
Primaire + sec. de base	53 854	2 438	56 292	44,18 %	+ 5,0 %
Secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	58 983	3 285	62 268	53,08 %	+ 3,2 %
Secondaire 3 <sup>ème</sup> degré	67 127	10 358	77 485	59,38 %	+ 7,4 %
Supérieur	23 263	7 415	30 678	64,57 %	+ 9,8 %
Apprentissage	7 378	550	7 928	41,48 %	+ 7,0 %
Autres	697	6	703	48,63 %	+ 14,5 %
<b>Répartition selon la durée inoccupation</b>					
moins de 6 mois	46 867	21 247	68 114	53,63 %	+ 9,2 %
6 mois à moins d'1 an	30 094	2 484	32 578	48,62 %	+ 23,4 %
1 an à moins de 2 ans	39 123	260	39 383	54,02 %	+ 5,5 %
2 ans à moins de 5 ans	46 256	61	46 317	56,33 %	+1,4 %
5 ans et plus	48 962	0	48 962	56,18 %	-2,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>211 302</b>	<b>24 052</b>	<b>235 354</b>	<b>54,25 %</b>	<b>+ 6,0 %</b>

Source : le Forem

## LES AIDES À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

La Région wallonne a mis en place une série d'aides à l'emploi et à la formation. Les « Aides à la Promotion de l'Emploi » (APE) et le « Programme de Transition Professionnelle » (PTP) en font partie.

Les APE subventionnent des emplois durables dans le secteur associatif, dans les pouvoirs locaux (Communes, CPAS et Provinces), dans l'enseignement et dans les entreprises qui développent des projets innovants. Ces emplois sont réservés à des demandeurs d'emploi. L'aide dont bénéficie l'employeur est proportionnelle aux caractéristiques d'éloignement du marché de l'emploi du demandeur d'emploi qu'il compte engager (durée d'inoccupation, sous-qualification, etc.). Via ce dispositif, plusieurs centaines d'emplois sont ouverts chaque mois. Les pouvoirs locaux regroupent la plus grande part des travailleurs engagés (553 person-

nes), suivi du secteur non-marchand (443). Le secteur marchand comptabilise 47 nouveaux contrats et l'enseignement de la Communauté française 54 (respectivement pour le mois de septembre 2009 et pour mars 2009).

Le PTP permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir une expérience, assorti d'une formation obligatoire pendant le temps de travail. Ainsi la personne développe ou actualise des compétences techniques et acquiert une expérience professionnelle transférable dans un autre emploi. Ce dispositif permet à des employeurs du secteur non-marchand (ASBL, pouvoirs locaux, etc.) d'engager et de former en vue de répondre à des besoins sociaux ou sociétaux insuffisamment satisfaits. En septembre 2009, le PTP a permis l'engagement de 828 travailleurs, soit 615 équivalents temps plein.

Nouveaux engagements (APE – PTP)	Lors du mois de	Nombre de travailleurs	En ETP
Aides à la promotion de l'emploi (APE) - Enseignement	mars 2009	54	28
Aides à la promotion de l'emploi (APE) - Marchand	septembre 2009	47	34
Aides à la promotion de l'emploi (APE) - Non-marchand	septembre 2009	443	276
Aides à la promotion de l'emploi (APE) - Pouvoirs locaux	mars 2009	553	291
Programme de transition professionnelle (PTP)	septembre 2009	828	615

Source : le Forem

D'autres dispositifs permettent de se former au sein de l'entreprise. Durant le mois de septembre 2009, 1 087 demandeurs d'emploi ont entamé un Plan Formation Insertion (PFI) dont 15 % dans le cadre d'un PFI jeunes. Sur l'ensemble du troisième trimestre, 2 357 contrats ont été signés, ce qui représente une diminution par rapport à la même période l'an dernier (- 8,6 %).

Au cours de ce mois de septembre, 70 091 chèques-formation ont été émis. Un chèque sur dix concernait des titres langues ou les titres Eco-climat. Pour ces derniers, une

forte augmentation est observée entre les 3<sup>èmes</sup> trimestres 2008 (phase de lancement) et 2009. Les travailleurs à former dans le cadre d'un crédit-adaptation étaient au nombre de 2 557 au cours du mois de septembre 2009.

Le lecteur désireux de consulter un descriptif détaillé du contenu et des conditions d'octroi des aides à l'emploi et à la formation est invité à consulter le site du Forem à l'adresse :

<http://www.leforem.be/particuliers/aides/aides-a-l-emploi-et-a-la-formation.html>.

Services aux entreprises	Septembre 2009	3 <sup>ème</sup> trimestre 2009	3 <sup>ème</sup> trimestre 2008
<b>Plan Formation Insertion (PFI)</b>	<b>1 087</b>	<b>2 357</b>	<b>2 579</b>
(Nombre de contrats signés)	165	360	375
■ dont PFI jeunes			
<b>Chèques-Formation (Nombre de titres émis)</b>	<b>70 091</b>	<b>124 879</b>	<b>121 572</b>
■ dont titres langues	6.003	11.679	12.203
■ dont titres Éco-climat	1 676	2 649	806
<b>Crédit-Adaptation (Nombre de travailleurs à former)</b>	<b>2 557</b>	<b>3 044</b>	<b>4 019</b>

Source : le Forem

## ANALYSE DES POSTES REÇUS PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 136 995 postes ont été diffusés par le Forem dont 17 439 durant le mois de septembre 2009.

Le Forem offre la possibilité à certains partenaires de diffuser leurs offres sur son site, parmi ces postes diffusés de manière automatique, 46 143 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)<sup>(1)</sup> et 35 d'autres partenaires. Parmi ceux gérés par le Forem, on dénombre 56 440 postes relevant du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée

déterminée et indéterminée, 27 047 postes intérimaires<sup>(2)</sup> et 7 330 postes bénéficiant d'aides publiques.

Les chiffres des évolutions à un an montrent un recul marqué des avis de recrutement. Depuis janvier 2009, la diminution est 13,8 %, soit un total de 90 817 postes gérés contre 105 390 à la même période en 2008. Durant le seul mois de septembre, le nombre de postes gérés par le Forem s'est contracté de 20,5 % par rapport à septembre 2008 (dont 24,8 % au niveau du circuit de travail hors intérim et aides publiques).

Postes diffusés selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes de 09/09	Postes de 09/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	56 440	- 13,2%	6 952	9 241	- 24,8%
Postes intérimaires	27 047	- 16,7%	3 007	3 456	- 13,0%
Aides publiques (APE, PTP, etc.)	7 330	- 7,2%	986	1 077	- 8,4%
<b>Total postes gérés par le Forem</b>	<b>90 817</b>	<b>- 13,8%</b>	<b>10 946</b>	<b>13 774</b>	<b>- 20,5%</b>
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	46 143	-	6 479	-	-
Diffusion autres partenaires	35	0	14	0	0
<b>Total des postes diffusés par le Forem</b>	<b>136 995</b>	<b>-</b>	<b>17 439</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Source : le Forem

## DEMANDEURS D'EMPLOI TERMINANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui termineront, au cours de ce mois d'octobre 2009, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail.

Parmi les 542 personnes qui termineront une formation qualifiante au cours du mois d'octobre, près de la moitié (46 %) aura été formée à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Quatre métiers regroupent un quart des personnes fraîchement formées et disponibles sur le marché de l'emploi. Il s'agit d'employés administratifs, d'opérateurs

d'entrepôt, de maçons et de conducteurs poids lourd - pratique C+E (respectivement 43, 41 et 28 personnes formées).

Sont également à la recherche d'un emploi dans leurs métiers respectifs : 19 employés de secrétariat, 18 vendeur-caissier-réassortisseurs, 16 employés administratifs de gestion, etc. fraîchement formés.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi

(2) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail. Top 20 par métier. Octobre 2009.			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Employé administratif	43	Secrétaire médicale	14
Opérateur d'entrepôt	41	Technicien en logistique agro-alimentaire	14
Maçon	28	Peintre en bâtiment	13
Conducteur poids lourd - pratique C+E	28	Croupier pour jeux traditionnels	13
Employé de secrétariat	19	Mécanicien auto	13
Vendeur-caissier-réassortisseur	18	Poseurs panneaux photovoltaïques	12
Employé administratif gestion	16	Électromécanicien	12
Poseur de fermetures menuisées	15	Gestionnaire de la chaîne logistique	12
Employé à la comptabilité	15	Technicien en logistique d'entrepôt	12
Magasinier contrôleur cariste textile	14	Peintre industriel	11
Autres métiers			179
<b>Total</b>			<b>542</b>

Source : le Forem

# QUELLE EST L'ÉVOLUTION EMPRUNTÉE PAR LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE ?

De nombreux analystes se penchent actuellement sur les perspectives du secteur automobile. Pour rappel, ce secteur couvre deux grands domaines : la construction et les services annexes (réparation, entretien et vente).

En 2007, la Wallonie comptait 21 758 postes de travail dans le secteur de l'automobile. Un peu moins de 40 % des postes de travail appartiennent au sous-secteur de l'entretien et de la réparation automobile, 31 % à celui du commerce de véhicules et 13 % au sous-secteur de la construction automobile.

Parmi les perspectives présentées, celles provenant du cabinet d'experts Deloitte ont été abondamment commentées<sup>(1)</sup>. Pour les spécialistes de Deloitte, la crise économique a rendu les consommateurs plus attentifs aux coûts. Ce souci favorisera la commercialisation de produits « low-cost » provenant de Chine ou d'Inde (Renault, avec la marque Dacia, rencontre déjà un succès certain en Europe). Deloitte prévoit, à l'horizon 2020, une industrie automobile qui ne comptera plus qu'une dizaine de grands fabricants de voitures. Les modèles seront conçus à partir de plate-formes communes utilisées mondialement et à grande diffusion. À partir de ces plate-formes, les marques développeront des modèles distincts répondant aux attentes spécifiques d'un continent. Le mouvement est déjà initié, Ford et Mazda ayant employé la même plate-forme pour la conception de leur modèle d'entrée de gamme. Cette adaptation au marché représente un véritable défi pour les entreprises wallonnes reprises dans le sous-secteur de la construction automobile qui œuvrent en sous-traitance des grands constructeurs.

Au niveau des tendances technologiques émergentes, plusieurs caractéristiques ressortent très fortement : les constructeurs cherchent à concevoir des moteurs de

moindre cylindrée (BMW China se centre des moteurs inférieurs à 1600 cm<sup>3</sup>), le changement d'orientation de la mécanique vers l'électronique, de plus en plus de connexion à la téléphonie ou à des appareils multimédias.

La course aux véhicules électriques s'accélère de manière très claire. Le groupe Renault-Nissan vient ainsi de présenter plusieurs modèles. L'essor des voitures électriques est néanmoins lié à des questions d'ordre politique et technique. En effet, les batteries ne sont pas fiables et leur faible autonomie limite actuellement la circulation de ces voitures au milieu urbain. De surcroît, il faut voir quel sera le soutien apporté par les gouvernements (primes, aides pour la construction d'installations ad hoc). L'industrie automobile emploiera des personnes qui possèdent de hautes qualifications. Après la crise, les recrutements partiront à la hausse.

L'évolution technologique a déjà entraîné un changement majeur dans notre paysage. Les petits garages disparaissent progressivement du marché. On assiste à l'émergence de garages spécialisés dans certaines marques employant un personnel qualifié pour effectuer des opérations spécifiques sur certains véhicules.

La vente de véhicules va considérablement être impactée par internet. Les constructeurs n'ont pas encore exploités toutes les fonctionnalités du Web et les show-rooms virtuels sont appelés à se développer dans les années à venir. Mercedes-Benz a été le premier constructeur à lancer un show-room virtuel conséquent en Belgique au mois de septembre.

(1) A new era : Accelerating toward 2020 — an automotive industry transformed" rapport téléchargeable, Deloitte, 2009. [http://www.deloitte.com/assets/Dcom\\_Global/Local%20Assets/Documents/A%20New%20EraOnlinefinal.pdf](http://www.deloitte.com/assets/Dcom_Global/Local%20Assets/Documents/A%20New%20EraOnlinefinal.pdf)

# ACTUALITÉS DOCUMENTAIRES

## L'ENTREPRISE, JE VEUX SAVOIR !

SOURCE : UWE - UNION WALLONNE DES ENTREPRISES, 2009

L'entreprise, je veux savoir ! se veut un outil pour mieux comprendre et répondre à des questions essentielles sur l'économie wallonne et son tissu d'entreprises. Combien d'entreprises ? Dans quels secteurs ? Sont-elles innovantes ? Performantes sur les marchés internationaux ? Se préoccupent-elles de l'environnement ?

Précis, sans excès technique toutefois, ce livret s'adresse à toute personne désirant approfondir ses connaissances sur le paysage entrepreneurial wallon.

Source : <http://www.uwe.be/publications>



## IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR LE PIB POTENTIEL DE LA BELGIQUE

SOURCE : BFP - BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, 2009

Ce Working Paper compare les révisions opérées par le Bureau fédéral du Plan et les institutions internationales dans l'évaluation du potentiel de croissance de l'économie belge. La diversité des estimations de l'impact de la crise sur le PIB potentiel montre combien ces estimations sont fragiles.

Toutefois la crise pourrait s'avérer moins profonde que prévu avec en corollaire un choc moins important sur le taux de chômage et sur le stock de capital. Elles dépendront également des réponses apportées par les politiques pour mener à bien les réformes dans le secteur financier et des stratégies de sortie de crise.

Source : <http://www.plan.be/admin/uploaded/200909281254190.wp200910.pdf>

## INDICATEURS CLÉS - SEPTEMBRE 2009

SOURCE : FEB - FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE BELGIQUE, 2009

Ce dépliant comprend des indications sur la situation économique dans notre pays : le PIB, l'inflation, le marché du travail, les finances publiques, la compétitivité, le pouvoir d'achat et le patrimoine des particuliers, l'entrepreneuriat et le commerce international. Les chiffres de 2008 sont comparés avec ceux des années antérieures.

Petit avant-goût, en 2008 :

- Des exportations à hauteur de 92,1 % du PIB.
- Plus de la moitié des Belges ne sont pas disponibles pour le marché du travail.
- 50 % de l'emploi privé assurés par 1,4 % des entreprises.
- La part des capitaux propres passe à 45 %.

Source : <http://www.vbo-feb.be/index.html?file=4447>



## L'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

SOURCE : CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EMPLOI, 2009

Il ressort de ce rapport que le niveau de qualification est le facteur déterminant de l'insertion sur le marché du travail. D'autres variables indépendantes des jeunes interviennent également : lieu de résidence, climat conjoncturel, mais aussi, et c'est plus interpellant, genre et nationalité des entrants.

Les thèmes traités sont : l'impact de la crise économique sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, les caractéristiques de la population âgée de 15 à 29 ans, l'éducation et la formation, l'insertion des jeunes sur le marché du travail, l'emploi des jeunes et enfin synthèses et recommandations.

Source : <http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=24798>

Le Forem,  
Analyse du marché de  
l'emploi et de la formation  
bd Tirou 104  
6000 Charleroi  
Tél. 071/20 66 78  
[www.leforem.be](http://www.leforem.be)